

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE
ARRONDISSEMENT DE CHOLET
COMMUNE DE VILLEDIEU LA BLOUERE

Séance du Conseil Municipal du : 4 janvier 2012

Convocation du : 28 décembre 2011

Affichage du : 28 décembre 2011

Le quatre janvier deux mil douze à 19 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, après convocation légale, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BOMPAS, Maire, en séance ordinaire du mois de

Présents : ABLINE Daniel, BLAZEIX Thérèse, BOMPAS Jean Paul, CHESNE Guy, CHEYRONNAUD Jean Pierre Luc, DAVY Christelle, DENECHERE Jean Pierre, FIGUREAU Colette, GALLARD Bernard, GOHIER Christophe, JAMIN Pierre Yves, LERSTEAU Marie, MARY Bernadette MERAND Jean Charles, POULAIN Isabelle, RAFFEGEAU Claude, SAMSON Claude, SAMSON Yoann

Absent : OGER Marie

Secrétaire de séance : LERSTEAU Marie

Le procès verbal de la précédente séance est adopté.

Présentation par le cabinet URBAN'ism : modification du PLU

Le PLU fait l'objet de plusieurs modifications, notamment

- Changement de zone 1AU en 2AU dû aux contraintes de la station d'épuration qui est à saturation. Une réflexion est en cours pour une extension ou une construction.
- Urbanisation à vocation principale d'habitat de la partie Nord de la zone du Petit Pont.
- Ajout de patrimoine à protéger.
- Modification du coefficient d'occupation de sol dans la zone UBA qui devient UB.
- Modification des règles de recul par rapport aux voies publiques.
- Autorisation des toitures-terrasses.
- Autorisation de pose panneaux solaires et photovoltaïques.
- Réduction des places de stationnement dans certaines zones.
- Densification de la zone urbaine.

Le conseil municipal lance le débat sur ces modifications et s'interroge sur les possibilités d'extension ou de changement de zone pour la nouvelle station d'épuration.

COMMISSION ENVIRONNEMENT DU 6 DECEMBRE 2011 (Guy CHESNE)

- Circuit court : à la demande de M. Jérôme Grimaud, la commission étudie la nécessité de mettre en place un système de vente de produits locaux en direct dans un local ou sur le marché.
- Plan de désherbage : la commission propose de laisser s'enherber les allées secondaires du plan d'eau et de recharger en sablon les allées principales ainsi que celles de la Maison de l'enfance et du cimetière.
- Plan d'eau des Lavandières : les 2 plans d'eau sont remis en eau et les travaux pour permettre la vidange du petit plan d'eau sont réalisés. Un devis sera demandé pour le curage du petit plan d'eau.
- Dénomination de rues :
Rue de la Pièce du Moulin pour la zone de la Noblière.
Chemin de la Noblière pour les entreprises Naud et Taboada.

COMMISSION ACCESSIBILITE DU 12 DECEMBRE 2011 (Daniel ABLINE)

Une discussion est en cours sur l'aménagement de l'entrée de la Salle de l'Anjou.

La commission demande que les véhicules ne soient pas stationnés sur les trottoirs. Les travaux de la rue du Petit Manoir sont quasiment terminés, il reste la pose des bandes tactiles.

COMMISSION ANIMATION-CULTURE-SPORTS DU 12 DECEMBRE 2011 (Bernard GALLARD)

Randolitaine 2012 :

Cette année, la randonnée aura lieu le samedi 1^{er} septembre 2012, il y aura 3 circuits avec maintien de la formule semi-nocturne.

Une large communication sera faite (affiches, flyers dans chaque foyer ...)

Le bar pourrait être tenu par le foyer des jeunes et un repas chaud sera servi.

Comité des fêtes :

La commission est favorable pour la gratuité de la salle lorsqu'il s'agit de l'élection de la reine et du roi puisque cette manifestation est à caractère communal.

Divers :

La commission souhaite avoir un budget annuel pour l'organisation des différentes manifestations.

Un courrier sera adressé à la section gymnastique pour la féliciter du succès du gala.

DEMANDEURS D'EMPLOI

La liste des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE s'établit comme suit :
Inscrits : 116 dont 47 hommes et 69 femmes
Personnes indemnisables : 85.

2012.01.01 ACHAT D'UNE TONDEUSE ET DEBROUSAILLEUSE

La commission environnement, après avoir étudié les différents devis, propose d'acquérir une tondeuse et débroussailleuse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE l'acquisition

- D'une tondeuse pour 1 501 € H.T.
- D'une débroussailleuse pour un montant de 310.20 € H.T.

S' ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget de l'exercice 2012.

2012.01.02 TARIFS 2012 – LOCATION DE LA SALLE CHEVALIERS DE MALTE

La commission animation-culture-sports propose de revoir le tarif de locations de la salle Chevaliers de Malte en ce qui concerne la manifestation organisée par le comité des fêtes «élection de la reine et du roi».

En effet, cette manifestation étant communale, il est demandé que la salle soit mise à disposition à titre gratuit.

Après délibération, le Conseil Municipal vote ce qui suit :

«La salle Chevaliers de Malte est mise à disposition gratuitement pour la manifestation «élection de la reine et du roi, à partir de 2012».

2012.01.03 DM N°9 – VIREMENT DE CREDITS BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal, après délibération, décide les virements de crédits suivants :

D 6332 – cotisations versées au FNAL	+ 2 000.00
D 6411 – personnel titulaire	+ 4 500.00
D 6413 – personnel non titulaire	+ 500.00
D 6451 – cotisation à l'URSSAF	+ 1 500.00
D 6474 – versement aux œuvres sociales	+ 6 000.00
D 022 – dépenses imprévues	- 10 000.00
D 6453 – cotisation aux caisses de retraite	- 3 000.00
D 6455 – cotisation assurance du personnel	- 1 500.00

2012.01.04 AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE – CHOIX DU COORDONNATEUR SPS

Après avoir consulté plusieurs bureaux d'études, le Maire présente les offres suivantes :

APAVE, Cholet	1 341.67 € H.T.
VERITAS, Beaucouzé	1 500.00 € H.T.
SOCOTEC, Cholet	1 237.50 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal :

RETIENT la SOCOTEC pour la mission de coordination SPS concernant les travaux d'aménagement de la bibliothèque pour un montant de 1 237.50 € H.T.

AUTORISE M. Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2012.01.05 CONTRAT ENFANCE JEUNESSE – MSA

Le Maire fait part du renouvellement du contrat enfance jeunesse pour 2011-2014 avec la MSA. Puis, il est demandé d'inscrire 3 actions nouvelles dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 2011 – 2014, ce qui permettra de bénéficier de financements de la M.S.A.

- la poursuite de l'accueil de 18 enfants le lundi matin au multi accueil qui connaît un succès certain.
- l'extension des horaires du personnel de la périscolaire suite à l'augmentation du nombre d'enfants accueillis.
- la création d'un service de garderie post repas à l'occasion de l'ouverture du nouveau restaurant scolaire en raison de la mise en place du self service pour les plus grands des rationnaires.

Le Conseil donne son accord pour l'inscription de ces 3 actions dans le Contrat Enfance Jeunesse et autorise M. le Maire à signer la convention avec la MSA.

2012.01.06 TRANSFERT DE LA COMPETENCE «ECLAIRAGE PUBLIC» DE LA CHAPELLE ST FLORENT AU SIEM ET ADHESION DE LA COMMUNE

VU les arrêtés de Monsieur le Préfet de Maine et Loire des 5 juin 1997, 18 novembre 2004, 10 septembre 2007, 10 avril 2008, 4 novembre 2008, 12 mai 2009, 6 juillet 2009, 24 septembre 2009 et 5 février 2010 acceptant les statuts du Syndicat et ses modifications,

VU la délibération du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine du 9 mai 2007 approuvant les modifications des statuts du Syndicat,

VU l'article L. 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération de la commune de La Chapelle Saint Florent du 8 novembre 2011 demandant le transfert de sa compétence «éclairage public» au profit du SIEML,

VU la délibération du Comité Syndical du SIEML du 13 décembre 2011 donnant un avis favorable à ce transfert,

Le Conseil Municipal de la commune de Villedieu la Blouère DONNE par conséquent UN AVIS FAVORABLE à l'adhésion de la commune de La Chapelle Saint Florent au SIEML, au titre de la compétence optionnelle de «l'éclairage public».

2012.01.07 CONVENTION TRAITEMENT ET ENLEVEMENT DES CARTONS ET PAPIERS POUR 2012

Mme BLAZEIX informe que le SIRDOMDI propose qu'un prestataire soit chargé de réaliser les opérations de collecte, de transport et de traitement des grands cartons pour un coût de 257 € H.T. pour l'année 2012.

Considérant que ce service est intéressant,

Le Conseil Municipal, après délibération, donne un avis favorable pour signer la convention avec l'écocyclerie des Mauges de St Quentin en Mauges.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la présente convention.

DIVERS

- **Dossier de mutualisation** : M. le Maire informe l'assemblée sur l'avancement du dossier (transfert des compétences et évaluation des charges). Des réunions auront lieu fin janvier et au cours du 1^{er} trimestre 2012.
- **Population totale** : l'INSEE informe que la commune compte 2 464 habitants. au 1^{er} janvier 2012
- **Réparation du tracteur** : M. le Maire informe que le devis de réparation du tracteur a été accepté pour un montant de 6 770 € TTC.
- **Téléthon** : un bénéfice de 2 872.52 € a été réalisé en 2011 contre 2 910 € en 2010

***Le Maire,
Jean Paul BOMPAS***